

**MARCHE MONDIALE DES FEMMES ET CONSTRUCTION
D'UN MOUVEMENT FÉMINISTE EUROPÉEN (2000-2005):
LES ENJEUX EUROPÉENS D' ACTIONS COLLECTIVES
TRANSNATIONALES**

Isabelle Giraud
Etudes genre, faculté des sciences économiques et sociales
Université de Genève
isabelle.giraud@ses.unige.ch

i

**Texte présenté à l'atelier
« Transnationalisation des solidarités et mouvements des femmes »
Département de science politique
Université de Montréal
27-28 avril 2006**

L'Union européenne (UE) et son mode de gouvernance «corporatiste-libéral» (Balme et Chabanet, 2002 :112) incite les acteurs de la société civile organisée (syndicats, patronat, associations, mouvements sociaux) à créer des structures à l'échelle européenne. Dans cette logique, en 1990, l'UE donne l'impulsion pour la création du Lobby européen des femmes (LEF), et accrédite cet organisme, censé être représentatif de l'ensemble des forces féminines et féministes en Europe (Mazey, 2002). En réalité, ce lobby représente surtout de grandes fédérations féminines. Il assume plutôt une fonction d'interlocuteur pour les institutions que de porte-parole des groupes de base, auprès desquels il joue un rôle d'avertisseur (travail de surveillance juridique de l'UE) et auxquels il a recours pour lancer ses campagnes (Giraud, 2005). Dans les années quatre-vingt-dix, les principaux thèmes abordés au niveau européen concernent la participation des femmes à la vie politique et l'intégration des femmes au marché du travail (Hoskyns, 1996). Ils sont entièrement reliés aux problématiques posées par les institutions de l'UE spécialisées sur les questions d'égalité des chances. On ne peut pas considérer qu'à travers le LEF prendrait vie un véritable mouvement féministe européen.

D'autre part, à l'occasion de la quatrième conférence de l'ONU sur les femmes, en 1995, de nombreux groupes féministes de base se retrouvent à Beijing, au forum parallèle des ONG. Cette manifestation est la plus importante de toutes celles qui ont accompagné les conférences onusiennes. Les féministes occidentales établissent le constat de l'élargissement aux pays développés des problématiques de la pauvreté et des violences déjà présentes dans les mobilisations des femmes du Sud (Sen et Grown, 1992) dont les revendications sont d'ors et déjà portées par des ONG transnationales (Keck et Sikkink, 1998). Certaines reviennent en Europe avec la volonté de se mobiliser sur ces thèmes dans leurs pays, ce que font par exemple les Françaises en novembre 1997, dans une manifestation contre la précarité et le temps partiel, pour une réduction massive du temps de travail. Ainsi, lorsqu'à l'été 1997, Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, se lance dans une tournée européenne des associations féminines et féministes, afin de rallier des femmes de ce continent au projet d'organisation d'une Marche mondiale des femmes (MMF), son idée représente une double opportunité, pour de nombreuses militantes de base : relier leurs mobilisations futures avec celles d'autres femmes dans le monde, et construire un mouvement des femmes à l'échelle européenne, à l'image des autres mouvements sociaux, en particulier du mouvement syndical, qui au fil des ans a acquis une légitimité réelle comme partenaire de l'Union européenne.

Si l'on considère la théorie des mouvements sociaux transnationaux dans le courant principal de la sociologie politique américaine, ce phénomène empirique soulève plusieurs contradictions. Tout d'abord, la théorie des opportunités politiques incite à accorder aux institutions internationales ou supranationales, comme l'UE, un rôle moteur dans l'émergence de mouvements sociaux transnationaux, soit directement de par leur présence (Tarrow, 2001), soit indirectement, par les attentes d'un effet « boomrang » sur les États nationaux (Keck et Sikkink, 1998). Or, dans le cas européen de la Marche mondiale des femmes, l'absence de mouvement féministe européen, malgré les incitations de l'UE tout au long des années quatre-vingt-dix, ne permet pas de conclure à l'incidence première de ce facteur sur l'organisation de la marche européenne. Les motivations proviennent avant tout de cette proposition québécoise de transnationalisation des solidarités, avant laquelle les militantes des groupes de base européens

n'osaient pas s'imaginer trouver les ressources pour une organisation à cette échelle. L'existence d'institutions européennes n'a contribué qu'a posteriori, à motiver l'entrée d'un nombre de plus en plus important de groupes de base dans le projet de Marche mondiale des femmes. De même, l'idée qu'une mobilisation à l'échelle européenne aurait plus d'effet sur les politiques des États nationaux, a plutôt représenté un argument légitimant les actions, qu'une stratégie préalable.

En outre, les spécialistes du mouvement altermondialiste ont constaté que ce mouvement dans les années deux mille s'orientait vers une « politics from below » et une redéfinition du politique par la recherche d'espaces publics autonomes. Ils ont estimé que ce phénomène relevait d'une adaptation stratégique des mouvements transnationaux à leur environnement (nouvelles possibilités technologiques) et à la fermeture des opportunités politiques, tant dans l'accès des citoyens aux institutions que dans le soutien des partis politiques de gauche (Della Porta et Tarrow, 2005 : 13). Il faut reconnaître que le bilan sur la construction de ce mouvement féministe européen est plus que mitigé : à l'automne 2004, la commission européenne refuse à la MMF le financement d'un poste pour l'organisation des marches de 2005 autour de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. La Commission s'obstine à ne reconnaître que le Lobby européen des femmes et ferme les opportunités institutionnelles au mouvement. Ainsi, sur un plan organisationnel, priment la décentralisation et la faible structuration du mouvement. De surcroît, à la faiblesse des ressources financières et organisationnelles s'ajoutent de faibles capacités de mobilisation et un black-out médiatique qui atteste du peu d'intérêt et de légitimité accordé au féminisme militant de base en Europe. Organisé le week-end du référendum français sur le Traité de constitution européenne, le rassemblement féministe européen de Marseille passe complètement inaperçu dans l'actualité et les médias. De 35 000 femmes mobilisées en 2000, on passe à 12 000 marcheuses à Marseille en 2005.

Ainsi, plusieurs éléments indiquent que la MMF au niveau européen s'inscrit aussi dans ce mouvement de repli sur une « politique par le bas » dans un environnement politique hostile. Tandis qu'en 2000, une commissaire européenne était rencontrée par des déléguées, que des représentantes de la Marche étaient allées déposer leurs revendications à leurs élus nationaux et européens, en 2005, aucune interpellation directe des personnalités n'est organisée. Tandis qu'en 2000, une véritable plateforme européenne est écrite et diffusée un peu partout, en 2005, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité est vaguement présentée aux militantes elles-mêmes, sans aucun aménagement spécifique pour l'Europe. La baisse des attentes en matière de résultats politiques semble renvoyer sur des répertoires d'action collective tournés vers l'interne, vers les autres femmes de la société civile organisée (partis politiques, syndicats, autres mouvements sociaux) et vers la construction de réseaux thématiques européens. En effet, tandis qu'en 2000, les militantes des divers pays européens ne se connaissent pas, ne travaillent pas ensemble et n'ont pas de réseaux réels, en 2005, les contacts s'inscrivent plus dans la durée, les femmes des syndicats sont beaucoup plus présentes, les informations circulent entre pays sur divers thèmes et les marches relais représentent des occasions d'organiser des festivités communes entre pays.

Toutefois, la stratégie politique de *glocalisation*, c'est-à-dire "politics based on universal values of solidarity that transcend the nation state and link the local, regional, national and global levels in a supportive way, as well as a vision of social and democratic sustainable

development" (Andersen et Siim, 2004: 4), plutôt dirigée vers les acteurs de la société civile organisée et les réseaux transnationaux, est présente dès le départ dans la MMF (Giraud, 2001). Elle n'est pas nouvelle et ne relève pas vraiment un « réajustement », mais plutôt d'une accentuation par rapport à la politique institutionnelle, présente simultanément. Elle repose sur une sorte d'injonction morale à la solidarité internationale, sur l'idée séduisante de bâtir une société civile mondiale et des espaces de réflexion citoyenne dans un contexte de mondialisation (Held, 2000). La MMF a toujours pris pour répertoire d'action collective principal l'éducation populaire à la base et dans les autres mouvements sociaux, l'échange démocratique d'idées et de principes politiques. D'ailleurs, elle repose partout dans le monde (plus de 6000 groupes dans 159 pays) et en particulier en Europe et en Amérique du Nord, sur des mouvements féministes qui pratiquent depuis les années soixante-dix un travail de conscientisation et de « grassroots politics ». En outre, même lorsque la stratégie de *glocalisation* semble primer plus que l'interpellation des institutions, la volonté d'influencer les acteurs institutionnels et de leur présenter des discours politiques alternatifs demeure fortement présente comme stratégie politique du mouvement. En Europe, les exemples de politiques envers les femmes de certains pays (par exemple la loi-cadre espagnole sur les violences faites aux femmes de décembre 2004) sont brandis comme des modèles, attendus par les féministes des autres pays. Par ailleurs, les féministes se sont fortement mobilisées autour du Traité de constitution européenne pour qu'il intègre l'égalité hommes femmes dans les valeurs de l'Union. Comment alors expliquer, malgré tout, le glissement d'une politique ambitieuse de construction d'un mouvement féministe européen reconnu par les institutions politiques vers une politique beaucoup plus modeste de consolidation de réseaux transversaux et de pratiques locales et autonomes de solidarité ?

Nous avons rencontré une dizaine de responsables européennes, principalement dans les pays francophones, France, Belgique et Suisse à diverses périodes (2000, 2004, 2005, 2006)ⁱ. Nous avons également réalisé une observation participante à l'Assemblée des femmes lors du Forum social européen de Paris Saint-Denis en novembre 2003, ainsi que des interviews au hasard le long du cortège de la marche à Marseille en mai 2005. Les données empiriques recueillies nous incitent à reconsidérer le rôle des opportunités politiques dans ce passage d'une politique plus tournée vers l'enjeu institutionnel européen à une politique plus orientée vers la construction de réseaux thématiques transnationaux et des pratiques de solidarités bi-latérales. Nous ferons l'hypothèse que ce repli relève sans doute moins de réorientations stratégiques rationnelles liées aux institutions que d'un effet combiné, sur la forme des mobilisations, de trois facteurs :

- le déclin des ressources humaines et financières suite aux marches de 2000 ;
- les limites de la légitimité et de la reconnaissance des féministes dans leur environnement militant (syndicats, partis politiques de gauche, mouvement altermondialiste) ;
- les tensions théoriques et analytiques internes aux mouvements féministes européens.

Notre présentation sous forme chronologique, s'articule autour des trois enjeux, institutionnel, revendicatif, et identitaire et tente de restituer l'influence des relations de solidarité et de la construction des revendications dans la prépondérance, variable au fil du temps, de ces divers enjeux dans la construction d'un mouvement féministe européen.

I. Construire un mouvement féministe européen

« Nous femmes d'Europe marcherons en solidarité avec les revendications des femmes des pays les plus pauvres. Cette marche sera un pas en avant vers le développement de réseaux de femmes qui constitueront un contre-pouvoir et se feront entendre des instances européennes et des gouvernements de chaque pays » (Martin-Razi et coll., 2001 : 8)

Le préambule de la plateforme de revendication européenne affiche clairement un objectif politique : créer un contre-pouvoir pour se faire entendre des institutions. Les deux dimensions, d'interpellation des institutions et de création de réseaux transnationaux sont présentes simultanément, l'enjeu organisationnel conditionnant l'enjeu institutionnel. L'organisation d'une marche européenne représente un défi à des militantes de divers pays qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer. Nous montrons que ce n'est pas tant l'existence de l'Union européenne et ses ressources potentielles que l'impulsion québécoise qui s'avère primordiale dans les premières étapes de l'organisation européenne d'un mouvement à cette échelle.

A. Les étapes de l'organisation européenne

Le féminisme en Europe connaît un renouveau dans les années quatre-vingt-dix généralement attribué à la montée de menaces pesant sur les droits acquis par les féministes dans le courant des années soixante-dix (Picq, 2002) : « backlash » sur l'avortement, précarisation du travail avec le développement du temps partiel contraint, paupérisation des femmes suite aux divorces, faibles avancées des femmes dans les postes de responsabilité dans l'entreprise et dans la vie politique. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, en 1995, met en lumière le rapprochement de ces conditions de vie des femmes des pays développés avec la situation des femmes du Sud, qui dénoncent depuis dix ans que les politiques économiques du Nord envers le Sud, les programmes d'ajustement structurel, et la mise en œuvre de l'idéologie libérale les maintiennent dans une situation de pauvreté et de domination (Sen et Grown, 1992). C'est au même moment qu'en Europe, les Françaises, les Belges commencent à reconstituer des collectifs. En France, une kyrielle de femmes d'associations féministes, d'action sociale ou d'ONG mixtes, de syndicats et de partis politiques de gauche se regroupent, d'abord derrière la Coordination pour la défense du droit à l'avortement et la contraception (CADAC) pour la défense du droit à l'avortement et à la contraception (manifestation du 25 novembre 1995) puis fondent ensemble le Collectif national pour les droits des femmes (janvier 1996). Les Assises nationales pour les droits des femmes en mars 1997 représentent le premier rassemblement de ces militantes pour mettre en place une plate-forme commune de revendications. En novembre 1997, elles organisent une grande manifestation unitaire contre le temps partiel. Le 15 janvier 2000, pour les 25 ans de la loi Veil sur l'avortement, après le défilé dans les rues de Paris, elles rencontrent la ministre des Affaires sociales Martine Aubry, qui fait toute une série de promesses. De même en Belgique, en 1998, est créé le Comité du 8 mars, premier regroupement des féministes francophones et flamandes depuis les années soixante-dix. Comme les Françaises, elles s'inquiètent de la montée du néolibéralisme et s'adressent à leur gouvernement pour faire avancer l'agenda onusien, la mise en

œuvre réelle de la plateforme de Beijing. On retrouve ce même phénomène en Suisse, où le Collectif 14 juin s'est formé en automne 1990 pour préparer la journée de la grève des femmes et qui fonctionne, depuis, comme un collectif d'associations féminines et féministes, de syndicats, de partis politiques et de femmes individuelles. Ainsi que le souligne Maria Casares, ce collectif, qui se trouve à l'origine de la participation de la Suisse à la MMF, s'est donné les moyens d'une certaine radicalité politique, à l'extrême-gauche (Maria Casares, Genève, le 3 avril 2006).

Malgré l'existence de l'Union européenne, malgré la tentative, en 1983, à l'initiative du Centre de recherche européen sur les femmes (CREW) de représenter le « féminisme autonome » à travers le réseau européen des femmes (ENOW), censé regrouper des groupes de base, (Hoskyns, 1996 :130), malgré la création du Lobby européen des femmes en 1990, qui aurait dû, en théorie, faciliter le regroupement des féministes de toutes tendances au niveau européen, ces militantes de base qui s'organisent entre 1995 et 2000 pour la défense des droits des femmes dans leur pays ne se côtoient pas. C'est pourquoi Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), à la recherche de soutien au projet d'organiser une Marche mondiale des femmes, organise une véritable tournée européenne des groupes de femmes (1997). Pays par pays, elle vient expliquer l'idée de la Marche, au Collectif national droits des femmes en France, au Comité 8 mars en Belgique, à des groupes éparses en Italie, etc. Comme le souligne la française Susie Rojtman, membre du Collectif féministe contre le viol, responsable de la section violences du Collectif national droits des femmes et désignée en 2000 comme membre du Comité de liaison international de la MMF, le projet de Françoise David recoupe l'analyse et le discours contre la forme néolibérale de la mondialisation que les Françaises sont en train de construire :

Françoise David est venue en France, on a fait des réunions pour voir si le projet séduisait. Personnellement, j'ai trouvé l'idée très bonne, dans un phénomène de mondialisation néolibérale, il faut une riposte féministe à la mondialisation. (Susie Rojtman, Paris, le 6 juillet 2000)

Le projet séduit et des représentantes française, belge, suisse, mais aussi anglaises ou polonaises, font partie des 140 déléguées de 65 pays du monde qui participent du 16 au 18 octobre 1998 à la rencontre internationale préparatoire à la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. Selon nos interlocutrices, c'est lors de cette rencontre que des Européennes (surtout Belges, Françaises et Suisses) envisagent de créer une coordination à l'échelle de leur continent et d'écrire une plateforme commune. Cette plateforme irait au-delà des revendications de la plateforme mondiale, pour laquelle les féministes européennes ont le sentiment d'avoir eu à faire des concessions, en particulier sur l'avortement et sur les droits des lesbiennes, qui ôtent au texte une part de sa dimension féministe. Il faut ajouter que, même si nous pouvons attribuer un rôle moteur à l'impulsion québécoise dans la création d'une coordination européenne pour la MMF, les leaders qui s'engagent dans la voie d'une coordination régionale ne font que réactiver un vieux leitmotiv de la tendance « lutte de classes » des mouvements des femmes. Du 28 au 30 mai 1977, cette tendance du mouvement français réunit à Vincennes près de 5000 femmes d'Europe. La rencontre repose sur une réflexion concernant la stratégie à adopter pour construire un mouvement politique autonome, avec l'idée que cette construction passe par une politique de visibilité de la dimension internationale des luttes des femmes, « qui pourrait être

concrétisée par la mise en place d'une sorte de coordination internationale permanente » (*La revue d'en face*, 1977 : 47) et par des alliances avec les femmes des syndicats et des partis politiques de gauche (Giraud, 2005). Ainsi, dans l'histoire même du féminisme européen se trouve déjà en germe la coordination de 2000 et les questions émergentes sur le ralliement des femmes du mouvement altermondialiste, des syndicats et des partis politiques de gauche.

Sur un plan organisationnel, quatre réunions européennes seront nécessaires – principalement entre féministes francophones, avant le lancement de la marche le 8 mars 2000, à Genève, pour mettre au point une plateforme européenne de revendications qui rallie rapidement des féministes allemandes et espagnoles (Martin-Razi et coll., 2001). En 2000, ces cinq nationalités sont les mieux représentées lors de la manifestation européenne de Bruxelles, le 14 octobre, avec également des cortèges du Portugal, d'Italie, des Pays-Bas, de Grèce, du pays basque. Les pays d'Europe dont l'absence est la plus remarquable sont la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, les pays de l'Est (Nelly Martin, Paris, le 10 septembre 2004). Les organisatrices sont fières d'être parvenues à organiser ce qu'elles considèrent comme la première manifestation européenne féministe :

« Nous avons pour la première fois réussi une manifestation européenne féministe, et donc, nous avons mis un premier jalon à la constitution d'une force européenne féministe, force dont nous avons crucialement besoin alors que l'Union européenne se livre à des mauvais coups » (Martin-Razi et coll., 2001 : 5)

Comme le montre le bilan du Guide national français sur la marche mondiale des femmes 2000, la création d'une coordination européenne est vécue comme une première étape dans la construction d'un mouvement féministe à l'échelle européenne. Mais cette coordination demeure un peu floue sur ses contours et ses objectifs : d'un côté, la conception de l'Europe prônée par les féministes est beaucoup plus large que l'Union européenne ; elle intègre la Suisse et l'ensemble des pays de l'Est. De surcroît, la MMF reconnaît à des régions d'Europe un statut autonome – tel est le cas du pays basque, de la Galice en Espagne, qui ne correspond pas à une réalité nationale. Malgré tout, la plateforme européenne s'adresse assez directement à l'Union européenne et la MMF se veut une force d'interpellation et de pression sur ses institutions, ce qui pose la question du levier institutionnel pour ces pays qui ne sont pas membres de l'UE ou pour les régions qui ne sont pas directement représentées.

B. La coordination européenne et les enjeux institutionnels

Le pouvoir politique grandissant de l'Union européenne sur les États qui la composent, le principe de subsidiarité qui s'applique entre le droit européen et le droit national, le développement de programmes dans des domaines de plus en plus variés, bien au-delà de l'organisation du marché économique, programmes qui en appellent à des partenariats entre pays, et enfin, l'organisation même de la représentation politique de la société civile organisée au niveau européen, via l'accréditation de fédérations et regroupements européens, posent aux féministes un défi organisationnel et institutionnel. Ce niveau de gouvernance devient tout aussi incontournable que le niveau national pour l'ensemble des mouvements sociaux. Ainsi,

l'organisation d'un mouvement à l'échelle européenne se nourrit du sentiment qu'agir sur ces institutions non seulement peut avoir des retombées sur les États nationaux, mais encore relève d'un enjeu de citoyenneté, propre à cette échelle.

Sur le plan du contenu, la plateforme européenne se distingue de la plateforme mondiale en déclinant quatre thèmes de revendications majeures, le premier étant : « pour une Europe solidaire, démocratique et ouverte », un thème politique qui traduit les inquiétudes soulevées par la forme économique que prend l'approfondissement du projet d'intégration européenne (symbolisée par le passage à la monnaie unique dans six pays en 2001). Les militantes aspirent à une politique européenne de solidarité envers les pays en développement qui tiendrait compte de l'égalité hommes-femmes, à une Europe qui élargit la citoyenneté par une « égale représentation des femmes et des hommes dans la vie politique, économique, sociale et culturelle » (Martin-Razi et coll., 2001: 8). Vient ensuite la pauvreté, puis le thème central pour les féministes européennes, « Pour le droit des femmes à disposer de leur corps et à choisir leur mode de vie, leur sexualité et leur orientation sexuelle ». Les violences se trouvent dans une quatrième partie. Le 14 octobre 2000, au moment de la Marche européenne qui rassemble près de 35 000 manifestants-es à Bruxelles, une délégation européenne de la MMF (des déléguées du Portugal, Italie, Allemagne, Suède, Suisse, Belgique, France) est reçue par Anna Diamantopoulou, commissaire européenne en charge des droits des femmes.

La plateforme européenne est aménagée par chaque coordination nationale et, tout au long de l'année 2000, les marcheuses s'adressent à leurs gouvernements respectifs de manière variée, dépendante des pratiques institutionnelles déjà instaurées avec leurs gouvernements, parfois en présentant d'un bloc leurs revendications (par exemple en Suisse, au Luxembourg), parfois en rencontrant des « féministes d'Etat », comme par exemple en Belgique, où sont instaurés des contacts réguliers avec le gouvernement. Toutefois, le répertoire d'action collective de la MMF incite les militantes à considérer les divers niveaux de gouvernance comme des poupées russes. De fait, elles s'adressent également à leurs institutions régionales, comme par exemple à Marseille (France), où une délégation des Amies de la Marche présente une plate-forme régionale au Conseil régional de Provence-Alpes Côte d'Azur (Judith Martin-Razi, Marseille, le 31 août 2004). Enfin, les Européennes s'adressent aussi au niveau international. La Marche en Europe est lancée le 8 mars 2000 à Genève, où une délégation est invitée par l'ONU dans le cadre de la journée internationale des femmes. Cinq mille manifestantes se rassemblent Place des Nations et des femmes d'une vingtaine de pays d'Europe ouvrent un cortège qui s'arrête devant le Haut Commissariat pour les Réfugiés, afin de revendiquer le droit d'asile pour les femmes victimes de viol, de violence et de persécution et devant l'Organisation Mondiale du Commerce, symbolisée par un énorme vampire. (MMF, *Bulletin de liaison*, mars 2000).

Finalement, le bilan des marches de 2000 est relativement mitigé : côté mobilisation des ressources, au niveau européen, 25 à 35 000 manifestantes pour une région de près de 375 millions d'habitants, c'est peu, même s'il s'agit d'une première européenne, et les organisatrices déplorent le manque de mobilisation des associations mixtes et des syndicats. En outre, la faible couverture médiatique de l'événement, la manifestation bruxelloise ayant été confinée dans des quartiers d'affaire déserts en fin de semaine, ainsi que le peu de retombées politiques, paraissent décourageants. En effet, la commissaire européenne qui reçoit les marcheuses n'a d'autre réponse à offrir, à la longue liste de revendications, que l'existence d'une directive en

préparation contre la discrimination sur le lieu de travail en raison du sexe, de l'âge, des handicaps, de l'orientation sexuelle (Rojtman, 2000). Sur le plan national, les résultats sont contrastés : en Belgique, la chambre des représentants s'engage en juin 2000 à prendre des initiatives législatives pour concrétiser les revendications de la MMF. Par la suite, pour relancer les parlementaires sur leurs engagements, les féministes organisent, le 8 mars 2002, un Parlement international des femmes, autour des thèmes de la violence et de la pauvreté, qui se réunit à la Chambre des représentants de Bruxelles. Elles obtiennent alors une loi sur les violences (qui toutefois connaît des déficits d'application en 2005), l'inscription de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Constitution (article 10), l'exigence de représentation des deux sexes dans tous les parlements régionaux (article 11), la loi sur la parité électorale et la création de l'Institut de l'égalité hommes/femmes en 2002. À noter que cette dynamique interne en Belgique se nourrit également du conflit identitaire entre Wallons et Flamands. La capacité des femmes des deux groupes sociolinguistiques à se coordonner pour des actions communes, ce que la MMF a permis de faire concrètement, joue sans doute sur l'accueil favorable fait à leurs demandes – en amont du recours à des mobilisations transnationales.

De même en Suisse, les résultats sont plutôt satisfaisants. Sur Genève, le Collectif 14 juin, plutôt d'extrême gauche, parvient, en créant l'association Marche mondiale des femmes, à rallier des groupes et des coalitions féminines de manière beaucoup plus large. En outre, une structure nationale fédère les diverses associations « marche mondiale » créées dans les cantons. De ce fait, les féministes se font connaître de la population. Les événements organisés à Genève pour le lancement de la Marche en Europe, le 8 mars 2000, remportent un certain succès médiatique. Après 2000, la coalition suisse pour le droit à l'avortement, avec le soutien de la MMF, gagne le référendum sur la libéralisation du droit à l'avortement (mai 2002). En outre, la Marche soutient, en tant que partenaire et espace de diffusion des revendications, diverses coalitions ou comités régionaux déjà actifs sur des projets précis : après 2000, les féministes remportent des victoires comme les budgets pour les Planning familiaux, un changement constitutionnel concernant le congé maternité (2004), une révision de l'assurance vieillesse discriminante pour les femmes, une loi sur les violences et l'ouverture d'un centre d'accueil pour femmes battues dans le canton de Genève. Ces succès aux niveaux national et cantonal renforcent les féministes suisses dans la conviction que la transnationalisation des solidarités confère un supplément de pouvoir politique aux groupes de femmes dans les batailles locales, supplément qu'elles relient toutefois à la diffusion de leurs analyses et revendications auprès des autres acteurs du mouvement social et des partis politiques de gauche (Maria Casares, Genève, le 3 avril 2006).

En France en revanche, le 17 juin 2000, des déléguées de la Marche, qui a rassemblé environ 15 000 personnes à Paris, sont juste accueillies par les conseillères de la secrétaire d'Etat aux droits des femmes. Elles ressortent déçues du peu d'intérêt porté par le gouvernement socialiste à leur mobilisation qui s'inscrit dans un mouvement transnational, surtout dans ce contexte assez favorable, en termes de structure d'opportunités politiques, où le Collectif national droit des femmes tend à être le seul interlocuteur féministe reconnu (Giraud, 2005), et où le gouvernement peut être considéré comme un allié, puisque le Parti Socialiste est membre du Collectif. Les féministes françaises déplorent aussi que les médias français aient préféré demeurer indifférents à la nouveauté que représentait ce phénomène de transnationalisation des solidarités féminines et féministes.

Ainsi, la disparité et la faiblesse des résultats au niveau européen nous incitent à modérer l'idée d'effet « boomrang » des mobilisations transnationales des femmes en Europe. Ces effets semblent dépendre avant tout des modes de régulation nationaux de la représentation politique : la Suisse – tout comme la Belgique, ont développé des pratiques d'institutionnalisation des mouvements sociaux (Giugni et Passy, 1998). Les mobilisations dans le cadre de la MMF profitent de ce mode de régulation. En revanche, la France peine à intégrer les acteurs de la société civile dans la prise de décision et ce mode de régulation freine l'écoute des dirigeants, même s'ils constituent des alliés politiques (Giraud, 2005). Finalement, si l'on suit la théorie de Sidney Tarrow, la faiblesse des résultats politiques au niveau européen et les disparités nationales devraient plutôt créer des conflits internes et décourager les militantes à persister dans l'organisation d'un mouvement à cette échelle. Pourtant, et malgré les difficultés entre 2000 et 2005, elles persistent dans la tentative de construire un mouvement féministe européen.

II. L'émergence de difficultés dans l'entre deux marches

Les chercheurs qui travaillent sur le mouvement altermondialiste ont suggéré que l'orientation des répertoires d'action collective dans le sens d'une « politique par le bas » relèverait d'un ajustement stratégique devant les limites d'intégration par les démocraties de discours dissidents (Della Porta et Tarrow, 2005). Toutefois, dans le cas de la MMF-Europe, nous pouvons difficilement attribuer à une réorientation stratégique le renforcement, en 2005, de la politique de *glocalisation* par rapport à la politique dirigée vers les institutions. D'une part, nous l'avons vu, certains gouvernements ont été à l'écoute des marcheuses en 2000 et il y a, au contraire, en 2005, l'espoir de voir instaurées dans d'autres pays européens des mesures exemplaires. Nous pensons en particulier à la loi-cadre espagnole de décembre 2004 que les Françaises brandissent comme modèle et réclament à leur gouvernement. Les difficultés rencontrées par la MMF-Europe, qui peuvent expliquer le repli sur une ambition plus modeste que la création d'un grand mouvement féministe européen, reposent moins sur des déceptions politiques que sur des obstacles d'ordre organisationnel, relationnel et idéologique.

A. Le déclin des ressources humaines et financières de la MMF-Europe

La principale difficulté posée au lendemain des manifestations de 2000 est d'ordre organisationnel. La coordination européenne – et certaines coordinations nationales comme en France, n'ont plus de financement ni de personnes qui se chargent du travail. Ce problème organisationnel est en grande partie lié au rapport toujours ambigu des féministes envers le pouvoir et l'argent. La crainte de voir s'instaurer des relations de pouvoir à l'interne conduit à des pratiques politiques relativement peu efficaces sur un plan organisationnel. Ainsi, la coordination européenne de la Marche de 2000 n'a plus de financement après les événements. Les deux organisatrices belges étaient soutenues financièrement par un budget réclamé spécifiquement pour cet événement. Ce phénomène se reproduit en 2005 et la coordination nationale belge disparaît de nouveau en décembre. Ainsi que le souligne Nelly Martin,

coordonnatrice pour la France, cette pratique politique est plutôt contre-productive pour l'entretien des relations européennes et la continuité du mouvement :

Jusqu'ici, la coordination européenne était une coordination de chaque pays, il n'y avait pas de secrétariat, il n'y avait rien, une coordination et tous les trois quatre mois on se réunissait et c'est le pays qui invitait qui payait les frais. Il se débrouillait pour avoir de l'argent, chaque pays faisait comme ça. Maintenant, c'est vrai qu'on est arrivé un peu au bout des possibilités financières des copines, qui en ont marre de payer, qui sont les mêmes, tu vois et donc ça devient difficile mais dans le mouvement des femmes ... on n'aime pas tellement créer des structures, il y a une espèce de défiance par rapport à des copines qui prendraient le pouvoir, qui prendraient l'argent. (Nelly Martin, Paris, le 10 septembre 2004)

Le problème du financement d'un mouvement à l'échelle européenne pose de manière accrue non seulement la question des relations avec les institutions, mais aussi de celle avec les partis politiques et les syndicats. Début octobre 2004, à Bruxelles, le problème du financement se trouve au centre des débats de la réunion de préparation des événements de 2005, ce qui atteste d'un besoin d'institutionnalisation de la structure du mouvement européen afin d'organiser des actions à l'échelle européenne. D'un côté, les représentantes belges, relativement habituées à l'institutionnalisation de leurs activités militantes (Christine Weckx, Bruxelles, 3 mars 2006 et Poupette Choque, Bruxelles, 2 mars 2006) ont monté un dossier afin d'obtenir de la Commission européenne le financement d'un secrétariat européen de la Marche. Sans doute déposé un peu tard, ce projet, ne sera finalement pas retenu par la Commission, sachant cette première source de financement identifiée. En outre, un débat idéologique émerge sur le financement des actions de la marche relais de Marseille en mai 2005. Les organisatrices marseillaises proposent de demander de l'argent aux institutions politiques locales, aux partis politiques, syndicats, etc. Mais, selon les contextes nationaux, la question de l'indépendance du mouvement des femmes vis-à-vis des acteurs politiques ne se pose pas de la même manière. Tandis qu'en France, en Italie ou en Belgique, les marcheuses n'hésitent pas à demander de l'argent aux institutions publiques et aux regroupements politiques qui participent directement au processus, la déléguée du Portugal en revanche, se prononce officiellement contre le financement par les partis politiques. À l'appui, les déléguées espagnoles soulignent que la manifestation de Vigo, en Galice, au printemps 2004, a reposé sur une collecte de fonds autonome, permise par diverses activités de solidarité (Marche mondiale des femmes, 2004a :18). De son côté, la déléguée turque suggère de demander à toutes les Européennes de verser un Euro...comme si les capacités de mobilisations des femmes étaient si larges ! Autrement dit, la question financière demeure cruciale pour la construction d'un mouvement féministe européen et l'échec de la demande de financement auprès de la Commission européenne fragilise le travail de mobilisation pour la Marche relais de Marseille, les 28 et 29 mai 2005.

Ce problème de dernière minute posé à l'organisation des événements de 2005 est en grande partie lié aux pratiques de la coordination européenne de la Marche entre 2000 et 2005. En effet, pour contourner les limites et difficultés posées par un financement au coup par coup, les féministes ont recours à des pratiques qui évitent la recherche de fonds. Par exemple, en

France, la personne qui s'occupe de la MMF est une permanente du syndicat SUD qui intègre dans son travail pour le syndicat celui pour la MMF (Nelly Martin, Paris, 10 septembre 2004). Au niveau européen, les militantes profitent de voyages financés par leur organisation aux diverses réunions du mouvement altermondialiste, pour se rencontrer aussi dans le cadre de la MMF. Ainsi, entre 2000 et 2005, dans ce contexte de pénurie de financement, l'organisation, par le mouvement altermondialiste, de Forum sociaux européens (FSE) finit par constituer l'un des ciments du maintien de rencontres de la coordination européenne de la MMF. Mais, si la légitimité de la présence des femmes et de la MMF dans le mouvement altermondialiste est reconnue, leur participation réelle aux décisions et orientations discursives du mouvement continue de faire l'objet de luttes, ce qui constitue une seconde difficulté pour la viabilité d'un mouvement féministe à l'échelle européenne. De fait, les principales questions posées lors de la réunion de la coordination européenne pendant le rassemblement de Vigo concernent la perte des financements de nombreux groupes de femmes *et* la sourde oreille des dirigeants du mouvement altermondialiste aux revendications féministes (Dental, 2004).

B. Une lutte pour la reconnaissance et la légitimité dans le mouvement altermondialiste

Entre 2000 et 2005, de nombreuses rencontres MMF-Europe se font à l'occasion de réunions préparatoires des FSE et pendant ces Forums, qui ont lieu tous les ans depuis 2002. Toutefois, les liens avec les altermondialistes ne sont pas simples et les rapports de pouvoir s'ancrent dans un androcentrisme culturel peu conscientisé, qui conduit à des pratiques politiques limitant les possibilités d'expression des féministes. La question de la représentation politique pour les féministes comporte toujours deux dimensions, celle de leur présence et celle de la représentation de leurs discours et de leurs intérêts (Philipps, 1995 ; Giraud, 2005). Au sein du mouvement altermondialiste, cette question se pose tout autant que dans les institutions politiques des démocraties. Même si le mouvement affiche clairement une volonté de diversité (Lamoureux, 2005) et de démocratie directe, lors du premier Forum Social Européen à Florence, du 6 au 10 novembre 2002, devant l'accaparement des tribunes et des micros par des hommes blancs d'une cinquantaine d'années, la coordination européenne de la Marche s'insurge. Elle revendique la parité des orateurs dans les forums, ainsi que la possibilité d'organiser une conférence « femmes » au prochain FSE (Commission Marche mondiale des femmes, 2002). Concrètement, la MMF a beau faire officiellement partie des mouvements sociaux qui composent le mouvement altermondialiste, les relations avec les organisateurs du mouvement fluctuent selon les espaces de rencontres. Lors du contre Sommet du G8 à Evian (France) du 29 mai au 1^{er} juin 2003, des femmes libertaires créent un espace à part et participent à l'organisation d'un réseau féministe non-mixte dans le mouvement altermondialisation. La dénonciation de l'attitude des hommes qui accompagne ce geste est très mal acceptée par les militants eux-mêmes, lesquels se pensent progressistes, donc très ouverts et égalitaires. Ces derniers s'engagent alors dans un bras de fer idéologique avec les féministes, en investissant le terrain de leur militantisme via le mouvement queer et LGBT (Lesbien-Gay-Bi-Trans), développant une approche théorique qui présente la dérive d'écarter les rapports sociaux de sexe pour les fondre dans un ensemble de discriminations liées à l'orientation sexuelle (Beauzamy, 2004).

À Paris en 2003, lors du Forum social européen, un effort est bien consenti par les leaders altermondialistes sur le sexe des orateurs, même si on se trouve encore loin de la parité sur les

tribunes. Cependant, l'Assemblée des femmes est reléguée en avant-première du Forum social, la veille de l'ouverture, comme si ses questionnements ne faisaient pas partie intégrante des débats altermondialistes. En outre, lors d'une plénière consacrée à « l'apport du féminisme au mouvement social », un certain décalage nous est apparu entre les représentations que se font des hommes du féminisme et les interventions des femmes dans la salle. Par exemple, tandis que Miguel Benasayag insistait sur la dimension « grassroots » du féminisme, véritable contre-pouvoir qui agit par le bas, au niveau sociétal, les interventions des femmes avaient tendance à poser clairement la question de la place des femmes dans les sphères de pouvoir et les possibles actions « par le haut », à commencer par le pouvoir au sein des mouvements sociaux mixtes :

Lors du bilan à Florence nous avons compté une minorité de femmes parmi les intervenants et parfois aucune. Ces faits révèlent un problème de représentation du pouvoir et de reproduction des rapports patriarcaux. Dans ce contexte, il est difficile de faire émerger le genre comme question politique. D'où la décision d'organiser une assemblée européenne pour les droits des femmes, (nous avons accueilli environ 3000 personnes) pour rendre visibles les inégalités, les résistances, les luttes (...) Il faut faire porter un engagement, par exemple dans la Charte du FSE, inscrire un code de conduite égalitaire : la parité intégrée aux modes de fonctionnement et une organisation du travail respectueuse. Il faut pousser à des changements dans les modes de fonctionnement et les mentalités. (Annick Coupé, Union syndicale-G10, Solidaires France, Paris- Saint-Denis le 13 octobre 2003)

À Londres en octobre 2004, la parité des orateurs-oratrices est en progrès. Toutefois, elle ne s'accompagne pas d'une visibilité du discours féministe, lequel a plutôt cristallisé des oppositions entre les tenants-es d'une analyse féministe en termes de système (patriarcat, sexisme, oppression) et ceux-elles qui conservent une approche libérale, en termes de « catégorie » (Martin, 2004). Le lien entre présence de femmes et présence du discours féministe n'est pas automatique, surtout dans un contexte revendicatif des femmes fondamentalistes, ce qui explique le maintien de demandes de moments spécifiques pour la question des droits des femmes. De surcroît, toute une polémique émerge autour de l'importante place accordée aux fondamentalistes musulmans (Venner, 2004), comparée au peu de séminaires laissés aux féministes (2 plénières et 6 séminaires), et l'organisation d'un séminaire au titre provocateur, assimilant le choix de porter le voile au « droit de choisir », une terminologie utilisée depuis les années soixante-dix pour le droit à l'avortement (Dufour et Giraud, 2005 :13).

En revanche, là où les féministes de la Marche mondiale ont d'ors et déjà créé un rapport de force politique en leur faveur au sein de leur propre mouvement social national, la place de leurs problématiques dans l'organisation des rencontres transnationales est complètement différente. Par exemple, les féministes espagnoles dont le mouvement représente un fer de lance du mouvement social espagnol, ont pleinement investi la préparation des divers Forum sociaux Méditerranée, des Forums altermondialistes qui regroupent des personnes du bassin méditerranéen, du côté européen, africain et du Moyen-Orient. Parmi les axes thématiques du Forum de Barcelone, du 16 au 19 juin 2005, se trouvent les axes « démocratie, citoyenneté, droit

de la personne, homme/femme » ; « Femmes et Méditerranée, expériences des femmes dans le bassin méditerranéen » ; « thème du genre », l'Assemblée des femmes devant reprendre tout ce qui se fait durant le FSM sur les questions d'égalité. Se tiennent également deux séminaires sur la « reproduction et la durabilité de la vie » et sur « l'appréciation et la reconnaissance du travail des femmes » (Marche mondiale des femmes, 2004a).

Le problème de la visibilité de la MMF et des problématiques féministes qui accompagnent l'expression des femmes dans les Forums sociaux européens, a découragé tout de même de nombreuses militantes, qui nous ont avoué ne plus vouloir participer à ces forums. Pour certaines, les féministes sont allées plus loin que les altermondialistes dans la recherche d'alternatives politiques (CNDF, 2004). Pour d'autres, c'est l'inverse. Le mouvement altermondialiste serait le lieu de création politique, d'invention d'alternatives indispensable aux féministes pour sortir d'un discours plutôt ancré dans le registre de la dénonciation que dans celui de *l'empowerment* (Joëlle Palmieri, Paris, le 9 septembre 2004). Ces difficultés renvoient alors directement à celles liées à la construction d'un mouvement féministe européen, au-delà de la diversité des tendances et des groupes qui composent le féminisme.

C. Des tensions d'ordre idéologique et analytique à l'intérieur des mouvements des femmes

Pour le Forum social européen de Paris Saint-Denis du 13 au 16 novembre 2003, la coordination française de la Marche mondiale des femmes crée une nouvelle structure, l'Assemblée des femmes du Forum social européen. Définie comme un « espace politique décisif pour les femmes du mouvement féministe européen, lieu de création d'un programme pour une autre Europe féministe, sociale, solidaire, écologiste, altermondialiste » (Rome-Chastanet, 2005), cette nouvelle structure aspire à élargir la base des acteurs associatifs et syndicaux impliqués, en ralliant des femmes du mouvement altermondialiste qui ne s'identifient pas nécessairement à la Marche mondiale. D'ailleurs, des représentantes de la Pologne, l'Angleterre, l'Ecosse, et la Turquie, présentes à Berlin en avril 2002 pour la préparation du FSE de Paris –et de l'Assemblée des femmes (Martin, 2002), n'étaient pas dans la coordination européenne de la Marche mondiale des femmes en 2000. Toutefois, ce dédoublement des structures n'est pas sans poser problème à l'esprit même de construction d'un mouvement à l'échelle européenne, sous l'égide de la MMF, ainsi qu'en témoigne Nelly Martin, coordonnatrice de la Marche pour la France :

Le problème c'est que, d'un côté on a l'Assemblée des femmes, où en fait ce sont les femmes de la Marche qui ont été les initiatrices, et d'un autre côté on a la Marche mondiale. Et pour nous, la Marche et l'Assemblée, c'est un peu la même chose. Quand on a proposé à la fin de l'Assemblée des femmes qu'il y ait un réseau qui prenne en charge la suite, parce qu'il faut gérer les noms, et qu'on a proposé la Marche mondiale, il y a des filles qui n'ont pas voulu. Soit elles font partie d'une association, d'une association européenne, aussi, la peur que la marche ramasse le truc. Le problème en fait c'est qu'on est dans les deux, mais c'est la Marche, qui a cette vocation là, à s'ouvrir à toutes les associations ! Nous ce qu'on voudrait, c'est la construction de réseaux ouverts à toutes les

associations qui le veulent en disant : on offre nos services pour coordonner. Mais ce n'est pas bien compris, encore. (Nelly Martin, Paris, 10 septembre 2004)

Ce problème d'unification des luttes féministes sous une même bannière est dédoublé par celui de la constitution de réseaux thématiques au sein de l'Assemblée des femmes qui, de manière autonome, tentent aussi d'agir comme contre pouvoir, en particulier auprès des altermondialistes. Tel est le cas du réseau « Femmes et pouvoir » réseau thématique plutôt actif depuis l'Assemblée des femmes de novembre 2003. Très présentes dans l'organisation des FSE, les militantes de ce réseau sont à l'origine de l'Initiative Féministe Européenne à Londres en 2004, Initiative constituée en association. Elles cherchent à peaufiner le travail de proposition pour la construction d'une Europe politique - avec notamment la parité à tous les stades, de l'élaboration de la constitution européenne à la composition des assemblées élues. Le vieux débat se trouve alors relancé entre celles qui prônent des luttes autonomes et celles qui estiment que le *mainstreaming* doit se faire au sein des autres mouvements sociaux et des institutions.

Ce phénomène de démultiplication des structures transnationales en parallèle à la Marche mondiale - et non pas en son sein, repose non seulement sur une question de défiance des unes envers les autres, mais aussi sur des divergences importantes en matière de prise de décision. Nous pouvons relever trois dimensions de l'opposition de militantes féministes, en particulier de la nouvelle génération, qui renvoient d'une manière générale au problème de la démocratie dans le mouvement. Le premier point de divergence concerne le statut des femmes. La principale critique adressée au mouvement est de faire reposer sa rhétorique sur la victimisation, alors que l'esprit même du nouveau militantisme transnational, en particulier dans le FSE, est celui de l'*empowerment*, c'est-à-dire de la recherche d'alternatives et d'actions (Joëlle Palmieri, Paris, le 9 septembre 2004). Dans ce même esprit, des militantes du réseau européen de jeunes féministes, NextGENDERation, suite à l'Assemblée des femmes de 2003, rédigent un texte critique intitulé : « Refusing to be « the women's question »... (NextGENDERation, 2005)

Le second point de friction concerne l'ethnocentrisme des organisatrices et de leurs discours. Toujours portée par le réseau NextGENDERation, cette critique repose sur une analyse des questions de genre, qui le croise désormais avec les oppressions liées à la race et la classe sociale. Ces jeunes féministes aimeraient voir plus de couleur et de diversité ethnique dans les panels, non pas à titre anecdotique, (opposant un « nous blanc » sujet preneur de décisions à un rôle de « témoins émouvants » donné aux femmes immigrées ou non occidentales - NextGENDERation, 2005 :20) mais avec une participation réelle aux discussions, à l'organisation et à l'élaboration des discours (NextGENDERation, 2005: 19-23). En outre, sur le plan théorique, un décalage s'installe entre une logique binaire d'affrontement homme/femmes et une logique plus floue et pluraliste (issue des travaux de Judith Butler) qui ne conduit pas nécessairement aux mêmes prises de position politique - pensons en particulier l'opposition ouverte sur la question de la prostitution.

De surcroît, de jeunes féministes déplorent un certain âgisme, qui fait qu'il n'y a pas de réels échanges entre générations. Les jeunes peinent à faire reconnaître ce qu'elles peuvent

apporter aux anciennes militantes – en particulier la question de la déconstruction du genre. À Marseille, en mai 2005, elles organisent un atelier à part. Toutefois, aucun compte-rendu de leurs échanges ne côtoie les autres comptes-rendus des ateliers sur le site Internet de la manifestation. Symptomatique de cette difficile interaction, le dernier rassemblement du Collectif national droits des femmes en France, comporte un nouveau thème, intitulé « la transmission du féminisme » (CNDF, 2005). En soi, le terme transmission sous-entend un geste à sens unique, des plus âgées vers les plus jeunes : la critique n’a pas manqué d’émerger sur une transmission « pas assez réciproque qui s’effectue trop à sens unique, liée à une méfiance vis-à-vis des jeunes et une reconnaissance insuffisante de leur place ». Pour les organisatrices de l’atelier, la question des échanges entre générations recoupe celle des échanges entre mouvements dont sont majoritairement issues les jeunes (liés au développement de l’altermondialisme et du renouveau du militantisme de gauche dans les années quatre-vingt-dix) et les mouvements dont étaient issues les anciennes (mouvements syndicaux et d’extrême gauche des années soixante-dix).

Ainsi, l’agrégation de la diversité des féminismes et des personnes porteuses de discours sur les droits et les libertés des femmes devient, en soi, un enjeu pour la construction d’un mouvement féministe unitaire au niveau européen. Lors de la rencontre européenne de la MMF-Europe à Vigo, en Galice, les 22 et 23 mai 2004, les militantes féministes de Galice ont, à côté des débats sur l’environnement et la constitution européenne, organisé un atelier sur la spiritualité, comme cela s’est fait aussi à Montréal en 2000. Mais la laïcité est un thème cher aux féministes françaises, ce qui fait dire poliment à Maya Surduts, du Collectif national droits des femmes : « Il faudra nous expliquer ! » (Marche mondiale des femmes, 2004a). Ainsi qu’en témoigne Monique Dental, il s’est dégagé de ce débat le sentiment d’une présence forte d’un féminisme essentialiste assez conservateur (Monique Dental, Paris, le 14 décembre 2004). L’intégrer nécessite toujours plus de montée en généralité, ce qui peut générer certaines frustrations à l’égard des capacités du mouvement à construire des revendications concrètes. Surmonter ce défi idéologique représente un but des militantes du noyau dur de la MMF, ainsi que le souligne la coordonnatrice belge Leen Vandamme, optimiste à cet égard :

On a vu lors de la marche à Marseille, par exemple, il y avait beaucoup plus de concordances des points de vue que de différences. La volonté était très grande d’abandonner des points de vue trop pointus au profit de la capacité à s’unir sur des questions fondamentales pour les femmes. Ça aussi, c’est un défi perpétuel dans un mouvement comme la Marche et comme l’altermondialisme. Il faut arriver à composer » (Leen Vandamme à STOFFEL, 2005 :17)

La recherche continuelle d’un consensus peut tout de même générer le risque de construire un mouvement contre-productif, incapable de gérer démocratiquement les conflits idéologiques (NextGENDERation, 2005 :20)

La construction d’un mouvement féministe européen à travers la MMF rencontre donc, entre 2000 et 2005, un certain nombre de difficultés sur le plan idéologique qui renvoient à des débats anciens et nouveaux sur les fondements de l’analyse féministe. La recherche d’une unité de parole sur les questions des droits des femmes pouvant faire consensus au-delà de textes très

généraux - et tel est effectivement l'enjeu à l'échelle européenne, de parvenir à ancrer les revendications dans une réalité institutionnelle concrète et représenter une force de propositions-, peut paraître frustrant et redondant d'une rencontre à l'autre. Ainsi, au fur et à mesure, l'univers des possibilités pour concrétiser l'ambition de construire un mouvement féministe européen tend à se restreindre. Ces difficultés, plus que les limites des réponses institutionnelles, ont rendu les actrices MMF plus modestes, aspirant plutôt à pérenniser des réseaux transnationaux thématiques ou bilatéraux suffisamment importants pour pouvoir être activés pour des campagnes ou des mobilisations ponctuelles.

III. Une démobilisation supranationale au profit d'un recentrement sur des mobilisations locales et l'activation de réseaux transversaux

Les limites des ressources organisationnelles rencontrées par la coordination européenne de la MMF-Europe ont pour premier effet de renforcer la dimension locale des mobilisations à l'échelle européenne. Selon les capacités de mobilisation féministe du pays organisateur, le nombre de militantes, présentes aux rencontres européennes, fluctue entre 2000 et 2005. Dans un premier temps, nous verrons que ces fluctuations ne sont pas liées à une démobilisation sur l'enjeu institutionnel européen, qui, au contraire, tend à se renforcer entre 2000 et 2005 autour des débats sur le Traité de Constitution européenne. De ce fait, l'impulsion pour un recentrement sur des mobilisations locales et l'activation de réseaux transversaux provient plutôt du répertoire d'action collective choisi au niveau mondial, avec la pratique de marches relais autour de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, que d'une stratégie de la MMF au niveau européen.

A. Une démobilisation régionale au niveau européen ?

Entre 2000 et 2005, l'enjeu institutionnel européen tend à se renforcer pour les militantes de la MMF. Le projet de Constitution européenne et de consolidation du rôle politique de l'Union européenne suscite un regain d'analyse critique et de propositions d'alternatives. En 2003, le Manifeste, lancé à l'issue de l'Assemblée des femmes du 12 novembre, s'intitule : « Avec les femmes, pour une autre Europe » et débute avec une dénonciation du Traité constitutionnel de l'Union Européenne. Les féministes de tous bords, y compris le Lobby européen des femmes, qui a envoyé des représentantes à l'Assemblée des femmes, dénoncent l'absence de l'égalité entre hommes et femmes comme valeur identitaire de l'Union, la référence à l'héritage chrétien, la constitutionnalisation de la libre concurrence y compris dans le domaine des services publics, la dimension militariste du lien avec l'OTAN. Elles réclament une Europe démilitarisée, des services publics en particulier aux personnes, la citoyenneté pleine et entière, la libre disposition par les femmes de leur corps, et la laïcité (Manifeste des femmes, 2003). Cette fois, plutôt que de s'adresser aux institutions européennes et de rencontrer des dirigeants, ce que fait déjà le Lobby européen des femmes, ces demandes sont envoyées aux partis politiques (ceux de gauche s'étant généralement engagés à soutenir la MMF), lesquels se trouvent en pleine préparation des élections européennes du printemps 2004 (Femmes et pouvoir, 2004). Cependant, seulement 2000 personnes sont présentes au rassemblement, tandis que le défilé dans les rues de Bobigny ne rassemble pas plus de 5000 manifestantes. Alors que l'Assemblée est organisée de concert avec le FSE, que les Français critiquent fortement la Constitution européenne, il est clair que

cette faible mobilisation relève surtout de la faible capacité de mobilisation des féministes françaises dont le mouvement demeure marginalisé dans le mouvement social.

À l'inverse, en 2004, 20 000 manifestantes se rassemblent à Vigo lors de la rencontre européenne. Pourtant, Vigo étant située à l'extrémité ouest de la péninsule ibérique, et non pas au centre de l'Europe comme Paris, rassembler autant de militantes à un tel endroit peut être vu comme une véritable gageure, avec un grand travail de communication auprès des médias espagnols et locaux (Marche mondiale des femmes en Belgique, 2004). Dans les faits, la rencontre de 2004, entièrement organisée par les Galiciennes, a surtout attiré des Espagnoles et des Portugaises. Les organisatrices sont elles-mêmes surprises, ainsi que le confirme le témoignage de l'une d'elles, Èva, lors du compte-rendu de la rencontre à la réunion de la Coordination européenne, à Bruxelles, en octobre 2004 :

Nous nous sommes sous-estimées dans nos capacités car nous n'avions jamais imaginé ce que cela est devenu et ce que nous avons obtenu comme participation, tant du public que de la couverture médiatique. Nous croyons qu'aujourd'hui, la MMF est le seul mouvement social en Espagne capable de faire avancer les choses. (Marche mondiale des femmes, 2004a : 19)

Certes, ce rassemblement a lieu trois semaines avant les élections européennes (du 13 juin 2004) autour du thème : « Pour une autre Europe de toutes, différentes, oui ! Inégales, non ! ». Mais cet enjeu européen n'est sans doute pas ce qui explique le mieux le succès de cette mobilisation. D'une part, il y a le contexte espagnol, que nous avons déjà décrit comme favorable au mouvement des femmes (cf. II. B). D'autre part, il y a le contexte portugais. Lors de la réunion de la Coordination européenne de la MMF à Lisbonne, en mars 2004, les membres de la Coordination adoptent une résolution de solidarité à l'appui d'une pétition populaire des Portugaises réclamant la tenue d'un référendum sur la décriminalisation de l'avortement. Plus de 120 000 signatures sont recueillies, afin que le Parlement modifie une loi exigeant que des accusations soient portées contre toute femme ayant recours à l'avortement (MMF, 2004b). Ainsi, à Vigo deux mois plus tard, la mobilisation des Portugaises est forte, dans l'attente d'effets de cet appui transnational sur leurs luttes nationalesⁱⁱ.

Enfin, étant donnée l'importance des enjeux institutionnels européens, la marche relais pour l'Europe de la Charte mondiale des femmes, à Marseille, les 28 et 29 mai 2005, aurait dû aussi rassembler beaucoup de monde. Elle a lieu la veille du référendum français sur le Traité de constitution européenne, dont on sait par ailleurs qu'il a contribué à renforcer les réseaux des militants-es anti-mondialisation libérale. Nombre de marcheuses sont mobilisées depuis plusieurs mois contre le projet de Constitution et la directive Bolkenstein, notamment les syndicalistes, regroupées dans un « Pôle femmes » qui sont venues manifester le 19 mars 2005 à Bruxelles avec leurs syndicats « pour une Europe sociale, égalitaire, solidaire et pacifiste ». Pourtant, la marche relais européen de la Charte à Marseille ne réunit que 12 000 personnes environ. L'enjeu constitutionnel et institutionnel européen est pourtant central dans la rencontre. Le forum « démocratie, pouvoir, égalité hommes femmes en Europe », à partir de la critique élaborée en France par la Coordination féministe pour le non à la constitution, décline une série de revendications très précises adressées à l'UE (Collectif 13, 2005) :

- la référence à l'égalité hommes/femmes comme valeur de l'Union européenne ;
- que les textes européens sur l'égalité s'imposent aux États membres ;
- que la parité soit effective dans toutes les instances nationales et européennes ;
- un statut de partenaire sociétal au niveau des institutions nationales et européennes pour les associations féministes ;
- une harmonisation des droits des femmes selon les « critères les plus élevés et les plus progressistes » dans tous les pays européens ;
- la liberté en matière de sexualité, d'accès à la santé et d'avortement-contraception,
- la laïcité comme principe de base du fonctionnement de l'Union.

Cette déclinaison de demandes concrètes au niveau de gouvernance européen se trouve même beaucoup plus lobbyiste que l'esprit de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité qui constitue le document de base des mobilisations de 2005. Toutefois, si l'on observe de près le répertoire d'action collective, aucune rencontre particulière n'est organisée avec les représentants du Parlement européen ou de la Commission. Et si l'on considère plus particulièrement le lieu géographique de la rencontre, force est de constater que les institutions européennes, basées dans le nord de l'Europe, ne sont pas directement interpellées par une manifestation dans les rues de Marseille, au sud de la France.

Ainsi, pour comprendre les variations dans les mobilisations selon les régions d'Europe, ce sont surtout les enjeux locaux qui permettent de saisir les dynamiques ouvrant ensuite sur des mobilisations à l'échelle européenne. Comme on l'a vu, alors qu'en France la difficulté tient à la faible légitimité politique du mouvement féministe, en revanche en Espagne, l'importance des mobilisations repose sur la bonne intégration et la reconnaissance du mouvement des femmes par la société. Ainsi, la mobilisation des ressources sur les enjeux transnationaux dépend surtout de la reconnaissance par les autres mouvements sociaux, par les médias, par les institutions politiques, du mouvement féministe et de ses composantes. Autrement dit, l'échelle de la lutte et ses enjeux importe moins que les rapports de pouvoir à l'œuvre dans l'espace national où se déroule l'action collective transnationale.

B. Recentrement sur les acteurs locaux et les réseaux

De même qu'en 2000, en 2005 en Europe, c'est la MMF au niveau mondial qui fournit l'impulsion majeure pour l'organisation d'événements. La Charte mondiale des femmes pour l'humanité ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme chez les membres de la Coordination européenne. Au contraire, les représentantes européenne au Rwanda, lors de l'adoption de la Charte en décembre 2005, avaient pour mission d'intégrer l'expression « droit à l'avortement » à la Charte, et leur échec (relatif, puisqu'il est inscrit que les femmes peuvent choisir ou non d'avoir des enfants) est interprété en Europe comme un signe de distance entre la définition des enjeux autour de la pauvreté et la violence au niveau mondial, et la définition des enjeux en

termes de citoyenneté et de droits et libertés au niveau européen. Mais la Marche mondiale des femmes au niveau international représente encore une force imaginaire pour la motivation d'Européennes difficiles à mobiliser, et un lien impulsif, les actions transnationales permettant de relancer le travail entre réseaux d'organisations féministes, dans un contexte où le mouvement altermondialiste, ses rendez-vous biannuels et ses propres manifestations, ainsi que toutes celles autour de la Constitution européenne, ont tendance à accaparer le calendrier des militantes.

Le répertoire d'action collective proposé aux marcheuses par la MMF-mondiale en 2005 s'avère beaucoup plus ancré dans la vie militante locale que le répertoire de 2000. L'idée d'organiser des marches relais lors d'un tour du monde de la Charte mondiale des femmes et de la courtepointe qui se constitue par addition de carrés de patchwork par chaque pays, offre l'opportunité aux militantes de véritablement travailler à la fois leurs relations avec les institutions et entre groupes. L'année 2005 se caractérise par un grand nombre de micro-mobilisations locales – à travers des activités diverses et variées, plutôt que par de grandes manifestations. Par exemple, à Marseille et dans la région, les divers acteurs institutionnels, en particulier du Conseil général et du Conseil régional, qui se situent à gauche sur l'échiquier politique, sont directement interpellés et sollicités : ce sont eux qui financent une partie des festivités des 28 et 29 mai 2005 en mettant à disposition des locaux pour les forums de discussion. Dans cette région, entre le 8 mars et le 28 mai, la coordination de la MMF mène des actions d'information dans les écoles, auprès de la société civile, de la presse et des éluEs (*site MMF- France*). Mais au niveau national, en France, aucune rencontre avec le gouvernement n'est prévue.

De même, en Belgique les interactions avec le gouvernement fédéral sont soutenues entre 2000 et 2005, et l'Etat belge, via son Institut de l'égalité, soutient financièrement l'organisation des événements. Toutefois, les interlocuteurs directs des militantes sont les cinq ministres de l'égalité des gouvernements régionaux, invités le 17 octobre au débat des activités festives pour les 24 heures relais de la MMF, baptisées en Belgique « Confétia ». D'ailleurs, la fin de la coordination au niveau national en décembre 2005 n'empêche pas la coordination bruxelloise de perdurer et de réorganiser en 2006 un « Parlement des femmes » pour interpellier le gouvernement de la ville. En outre, lorsqu'on interroge des militantes belges sur les apports de la MMF à leur mouvement, elles ont tendance à insister sur la constitution de réseaux et la création de collectifs locaux (militantes de Femmes prévoyance socialistes de Belgique, Marseille, le 28 mai 2005)

Finalement, malgré des réserves sur la Charte et la multiplication de micro actions collectives locales, ce repli sur des répertoires plus modestes en 2005 pourrait aussi contribuer, par le renforcement de réseaux, à rendre possible dans l'avenir des mobilisations plus massives à l'échelle européenne, mobilisables par une poignée de militantes « Marche mondiale » (Nelly Martin, Paris, le 10 septembre 2004). Les mobilisations de la MMF en 2005 conduisent par exemple, à créer des réseaux de solidarité participant au regroupement de peuples en proie à des conflits et des inimitiés multiséculaires. Nous pensons en particulier au travail réalisé conjointement par les coordinations grecque et turque, qui permet de poser les jalons du développement d'un réseau balkanique de la MMF en même temps que des gestes de paix fort

symboliques, ainsi qu'en témoigne ce récit par la coordination grecque, mis en ligne sur le site de la MMF :

« Nous avons clôturé avec des discours antinationalistes et sur les droits des femmes, en soulignant le rôle que peut jouer la solidarité féministe pour la construction des ponts entre nos peuples, si longtemps « ennemis héréditaires » dans une région traumatisée par les guerres nationalistes, les « échanges de populations » et les nettoyages ethniques. Nous avons proposé aussi une politique de désarmement à nos pays respectifs. (...) Jamais dans l'histoire des voix de femmes turques et grecques, manifestant ensemble, n'avaient résonné dans les rues de cette grande ville (Thessalonique)» (Sonia Mitralias, « rapport de la marche mondiale des femmes en Grèce en 2005 », site Internet de la MMF)

Outre la construction de réseaux nationaux ou bilatéraux, les mobilisations MMF-2005 ont relancé la consolidation, en particulier en Europe, de réseaux thématiques transnationaux, ce qui conduit à une meilleure circulation des informations entre féministes européennes. Les militantes du Portugal et d'Italie, qui travaillent sur les droits reproductifs, sont venues demander à Marseille un renouvellement du soutien des Européennes à leurs luttes. Le réseau européen thématique sur l'avortement et la contraception prend forme petit à petit, et par exemple, les militantes anglaises ont manifesté devant le Consulat italien en même temps que les féministes italiennes, lors du référendum sur la loi sur la Procréation médicalement assistée de 2004 qui devait conférer un statut de personne à l'embryon. (Chabaud, 2005 ; CNDF, 2006). Autre exemple, en Belgique, Christine Weckx, de Vie Féminine, une association d'éducation populaire, souligne qu'à l'occasion de la marche de Marseille, elle a pu nouer des contacts avec des Françaises travaillant sur le sexisme et désirerait à l'avenir enclencher des actions dans ce domaine avec elles (Christine Weckx, Bruxelles, 3 mars 2006).

Ainsi, le recentrement sur une politique *from below*, autour des actrices militantes et des acteurs institutionnels locaux et de *glocalisation*, par le renforcement de réseaux thématiques transnationaux, se présente plutôt comme un effet des faiblesses organisationnelles et financières au niveau européen, que comme une stratégie délibérée. Ainsi que le suggère la théorie de Verta Taylor sur les mouvements en suspension (*abeyance*) (Taylor, 1989), le problème de la reconnaissance du féminisme de base par les autres mouvements sociaux comme par les institutions européennes, environnement politique hostile qui leur donne peu de légitimité, exigerait, pour que le mouvement perdure plus sûrement entre deux marches, que les militantes de la MMF-Europe parviennent à créer un mouvement plus centralisé. Quoique conscientes de cette nécessité organisationnelle, les leaders de la MMF au niveau européen ont jusqu'à date échoué dans cette voie. Ainsi, faute de créer « par le haut », un mouvement féministe européen fort et rassembleur, elles laissent se développer « par le bas » un mouvement multiforme, inégal selon les régions d'Europe, mais constitué de réseaux de travail, de relations bilatérales, d'échanges ponctuels d'idées et de recettes politiques. Qui sait, ces relations transnationales nouvelles pourraient peut-être s'avérer plus solides et assez profondément ancrées dans les pratiques militantes quotidiennes pour changer, « par le bas », la dynamique de reconnaissance et de légitimation des féministes de base en Europe...

Conclusion :

Dans le cas de la MMF en Europe, il nous semble que le glissement d'une ambition de création d'un mouvement féministe à l'échelle européenne à un certain recentrement sur une politique de *glocalisation* en direction des acteurs locaux – associatifs, institutionnels etc. ne peut pas vraiment être rattaché à une déception concernant les résultats de demandes insatisfaites. Même si cette donnée existe, ce glissement tient plus à des difficultés d'ordre organisationnel et idéologique, qui font que l'impulsion et les choix stratégiques peuvent moins être imputés aux actrices de la MMF-Europe, qu'à la MMF au niveau mondial.

En effet, du côté de la mobilisation des ressources, le nombre de militantes s'amointrit, les capacités financières font défaut, même les ressources technologiques sont largement insuffisantes et interviennent non pas comme préalable à la transnationalisation, mais comme effet dette dernière : par exemple, la France n'a pas de site web pour la marche avant la création du site de l'association marseillaise organisatrice de la rencontre européenne de 2005. Du côté des opportunités politiques, nous avons constaté leur rétrécissement au niveau européen et leur fluctuation aux niveaux nationaux et locaux. Finalement, les conditions de consolidation du mouvement MMF-Europe reposent sur l'ouverture-fermeture du mouvement altermondialiste aux militantes et aux idées féministes. Or, dans ce rapport de force, le mouvement doit donner l'image d'une unité identitaire et idéologique, ce qui ne peut se construire qu'en contradiction avec l'aspiration à rassembler l'ensemble des militantes de base en Europe, qu'elles appartiennent à des groupes de femmes, à des syndicats, à des associations mixtes, ou encore, à des partis politiques de gauche. Une tension se crée alors entre la recherche d'un consensus revendicatif et d'une identité féministe européenne d'une part, et la diversité bien réelle des identités politiques des femmes qui composent le mouvement, d'autre part. Finalement, nous pouvons nous demander si ce n'est pas presque malgré elles que les Européennes sont amenées, petit à petit, par les répertoires d'action collective de la MMF au niveau mondial et ses impulsions successives, à construire un mouvement féministe européen fait de réseaux thématiques transnationaux, de réseaux associatifs bilatéraux et d'inscription plus durable des féministes et de leurs revendications dans les enjeux politiques locaux.

Notes :

ⁱ Liste des entretiens réalisés :

Maria Casares, Marche mondiale des femmes Suisse, Genève, le 3 avril 2006

Poupette Choque, Le monde selon les femmes, Bruxelles, le 2 mars 2006

Monique Dental, réseau Ruptures, Paris, le 14 décembre 2004

Nelly Martin, SUD-PTT, responsable de la Marche Mondiale, Paris, le 10 septembre 2004

Judith Martin-Razi, coordinatrice et Nicole Thuet, présidente du Collectif 13- Marseille, Marseille, le 31 août 2004

Joelle Palmieri, Les Pénélopes, Paris, le 9 septembre 2004

Susie Rojzman, coordonatrice MMF France, Paris, 6 juillet 2000

Christine Weckx, Vie féminine, Bruxelles, le 3 mars 2006

Participation à l'Assemblée européenne des femmes, Bobigny, le 12 novembre 2003 et au FSE Paris-Saint-Denis, du 13 au 15 novembre 2003.

Micro-trottoir pendant la marche relais de Marseille, les 28 et 29 mai 2005

- ii Malheureusement, cette lutte menée de manière offensive autour de deux campagnes consécutives n'a donné aucun résultat – sauf le découragement des militantes portugaises qui craignent dès lors de ne pas pouvoir beaucoup mobiliser autour de la Charte mondiale des femmes (Marche mondiale des femmes, 2004a : 25).

Bibliographie :

Andersen, John, et Birte Siim, dir. 2004. *The Politics of Inclusion and Empowerment. Gender, Class and Citizenship*. New York: Palgrave Macmillan.

Assemblée européenne des femmes FEM-FSE. 2003. « Manifeste des femmes lancé à l'issue de l'assemblée européenne du 12 novembre 2003 : avec les femmes, pour une autre Europe ». *Liste de diffusion* (14 novembre 2003), adresse par courrier électronique : <assem.europ.fem@ras.eu.org>

Balme, Richard, Didier Chabanet et Vincent Wright, dir. 2002. *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*. Paris: Presses de Sciences Po.

Beauzamy, Brigitte. 2004. « Mouvements dits anti-mondialisation et appropriation du cadre d'analyse féministe », Communication préparée pour le colloque international « Genre et militantisme », Lausanne : Université de Lausanne, 26-27 novembre.

Chaubaud, Christelle. 2005. « L'IVG en sursaut en Italie », *Journal l'Humanité* (Paris), 6 décembre. <<http://www.humanite.fr/journal/2005-12-06/2005-12-06-819397>> (consulté le 17 juillet 2006).

Collectif national droits des femmes. 2004. « Compte-rendu de la réunion du 25-26 septembre », (28 septembre 2004), adresse par courrier électronique : <cndf-infos@ras.eu.org>.

Collectif national droits des femmes. 2005. « *Alternatives féministes*, 10-11 décembre : Introduction en plénière, commission féminisme, transmission du féminisme, libéralisme et choix, Emploi et précarité », (10 décembre 2005), adresse par courrier électronique : <cndf-infos@ras.eu.org>.

Collectif national droits des femmes. 2006. « Soutien de Manchester aux femmes italiennes », (17 janvier 2006), adresse par courrier électronique : <cndf-infos@ras.eu.org>.

Collectif 13. 2005. « Rencontre féministe européenne, Marseille 28/29 mai 2005 », compte-rendu des forums démocratie/pouvoir/égalité hommes-femmes en Europe ; Avortement-Sida, violences faites aux femmes, travail/précarité, paix et conflits, espace lesbien, « femmes migrantes ». <<http://collectif13.ddf.free.fr/liste.php?RubNum=8>> (Consulté le 6 juillet 2006)

Commission Marche mondiale des femmes. 2002. « Compte-rendu de la Coordination européenne de la Marche mondiale des femmes des 31 mai-1^{er} 2 juin 2002 à Rome ». (Archives de la MMF France, mises à disposition par Nelly Martin).

-
- Della Porta, Donnatella et Sidney Tarrow. 2005. « Transnational Processes and Social Activism : An Introduction ». Dans *Transnational Protest and Global Activism*, dir. Donnatella Della Porta et Sidney Tarrow. Lanham, Boulder, New York, Toronto, Oxford: Rowman & Littlefield Publishers, Inc:1-17.
- Dental, Monique. 2004. « Rencontre européenne de la marche mondiale des femmes « Pour une autre Europe de toutes, différentes, oui ! Inégales, non ! » 21 mai, Vigo (Galicie, Espagne). Compte-rendu présenté à la réunion de la MMF à Paris le 24 juin 2004. (Archives personnelles de Monique Dental)
- Dufour, Pascale, et Isabelle Giraud. 2005. «Altermondialisme et féminisme : pour quoi faire ? Le cas de la Marche mondiale des femmes ». *Chronique féministe* 93, août/décembre : 10-15.
- Femmes et pouvoir. 2004. « Adresse aux partis politiques avant les élections européennes ». *Liste de diffusion FEM-FSE*, (17 mai 2004), adresse par courrier électronique : <assemb.europ.women@ras.eu.org>
- Giraud, Isabelle. 2001. « La transnationalisation des solidarités. L'exemple de la Marche mondiale des femmes ». *Lien social et Politiques-RIAC* 45 : 145-160.
- Giraud, Isabelle. 2005. « Mouvements des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France, 1965-2004 ». Thèse de doctorat, Montréal et Paris, Université de Montréal, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Giugni, Marco G. et Florence Passy. 1998. « Contentious Politics in Complex Societies. New Social movements between Conflict and Cooperation ». Dans *From Contention to Democracy*, dir. Marco Giugni, Doug McAdam, et Charles Tilly. Lanham, Maryland, USA: Rowman & Littlefield : 81-107.
- Held, David. 2000. *A Globalizing World ? Culture, Economics, Politics*. Cambridge: Polity Press.
- Hoskyns, Catherine.1996. *Integrating Gender: Women, Law and Politics in the European Union*. London: Verso.
- Keck, Margaret E., et Kathryn Sikkink. 1998. *Activists beyond borders: Transnational advocacy Networks in International Politics*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Lamoureux, Diane. 2005. « Féminisme et altermondialisation :quelques imbroglios ». *Chronique féministe* 93, août/décembre : 35-40.
- « La rencontre internationale ». *La revue d'en face*, n°1, mai 1977 : 47-49.
- Marche mondiale des femmes. 2000. *Bulletin de liaison* 3:2, Avril. <http://www.marchemondialesdesfemmes.org/bulletin_liaison/2000/2000_04/fr> (consulté le 17 juillet 2006).
- Marche mondiale des femmes en Belgique. 2004. « Compte-rendu du rassemblement de Vigo, 22-23 mai 2004 ». <<http://www.marchemondialesdesfemmes.be>> (Consulté le 21 février 2006).
- Marche mondiale des femmes. 2004a. « Réunion Bruxelles du 1 au 3 octobre 2004 ». (Archives de la MMF France, mise à disposition par Judith Martin-Razi).
- Marche mondiale des femmes. 2004b. « Réunion de la Coordination européenne au Portugal », *Bulletin de liaison*, 7:1, Mars. <http://www.marchemondialesdesfemmes.org/bulletin_liaison/2004/2004_03/fr>(Consultée le 6 juillet 2006).

-
- Marche mondiale des femmes. 2005. *Pour un monde égalitaire sans pauvreté et sans violence envers les femmes*. Brochure éditée par la coordination belge et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2005.
- Martin, Nelly. 2002. « Compte-rendu de la réunion préparatoire Assemblée européenne Droits des femmes, Berlin 26 avril 2002 ». (Archives de la MMF France, mises à disposition par Nelly Martin).
- Martin, Nelly. 2004. « FSE : Coordination européenne Marche mondiale des femmes ». *Site de Bellacio*, (15 juillet), <http://bellacio.org/fr/article.php3?id_article=8242> (consulté le 17 juillet 2006)
- Martin-Razi, Judith, Françoise David et coordination française pour la Marche mondiale des femmes. 2001. *Guide National, La marche mondiale des femmes 2000*. Impression Orsi.
- Mazey, Sonia. 2002. « L'Union européenne et les droits des femmes: de l'europanisation des agendas nationaux à la nationalisation d'un agenda européen ? » Dans *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, dir. Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright. Paris : Presses de Sciences Po : 405-432.
- Phillips, Anne. 1995. *The Politics of Presence*. Oxford : Clarendon Press.
- Picq, Françoise. 2002. « Le féminisme entre passé recomposé et futur incertain ». *Cités* 9, Paris, Presses universitaires de France : 25-38.
- Reseau Nextgenderation. 2005. « Refuser d'être la « question des femmes »...Pratiques incarnées d'intervention féministe au Forum social européen de 2003 ». *Chronique féministe* 93, août/décembre : 19-23.
- Rojtman, Susie. 2000. *Compte-rendu de la délégation européenne Marche mondiale des Femmes auprès d'Anna Diamantopoulou, commissaire européenne*, Bruxelles 14 octobre. (Archives de la MMF France).
- Rome-Chastanet, Josette. 2005. « Objectifs et raison d'être de l'Assemblée des Femmes ». *Liste de diffusion de l'Assemblée européenne des femmes FEM-FSE*, (vendredi 23 septembre 2005), adresse par courrier électronique : <assem.europ.fem@ras.eu.org>.
- Sen, Gita et Caren Grown, dir. 1992. *DAWN. Femmes du Sud : autres voix pour le XXIème siècle*. Paris : Éditions côté-femmes.
- Site de la Marche mondiale des femmes. <<http://www.marchemondiale.org/fr/index.html>>
- Site de la marche mondiale des femmes -France 2005. <<http://collectif13.ddf.free.fr>>
- Stoffel, Sophie. 2005. « La marche mondiale des femmes face aux mouvements sociaux. Interview ». *Chronique féministe* 93, août/décembre :16-18.
- Tarrow, Sidney. 2001. « La contestation transnationale ». *Cultures et Conflits* 38-39, Automne : 187-223.
- Taylor, Verta. 1989. « Social Movement Continuity :The Women's Movement in Abeyance ». *American Sociological Review*, vol.54 :5, octobre : 761-775.
- Venner, Fiammetta. 2004. « FSE : un autre djihad est possible ». *Charlie Hebdo* (Paris), 29 septembre.